
PARLEMENT WALLON

SESSION 2010-2011

11 OCTOBRE 2010

PROPOSITION DE RÉOLUTION

visant au soutien du retour du tram à Liège

déposée par

Mme Defraigne

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant au soutien du retour du tram à Liège

Le Parlement wallon,

Considérant que Liège est une agglomération de plusieurs centaines de milliers de rues et qu'elle se doit d'assurer et de fournir une mobilité efficace et rapide pour tous;

Considérant qu'en 2002, le TEC Liège-Verviers transporte 110 millions de clients et que cette demande, toujours croissante, ne pourra pas être satisfaite par les bus;

Considérant que pour ne pas asphyxier Liège il est indispensable de passer à un nouveau mode de transport public;

Considérant la volonté commune de création d'un transport en commun structurant qui devrait relier les grandes zones urbaines de l'agglomération en passant par Liège;

Considérant que le tram peut, sans aucun doute, être un élément fondamental d'une nouvelle mobilité à Liège;

Considérant que le tram trouve son créneau de pertinence lorsque des flux de transports suffisamment importants existent;

Considérant que le tram peut être le fer de lance d'une politique urbaine, améliorant la qualité de vie de l'ensemble des citoyens de la ville;

Considérant que le tram pourrait métamorphoser la Ville sur le plan urbanistique par le réaménagement des espaces urbains où la voiture sera moins présente et par l'accompagnement du développement de nouveaux grands projets;

Considérant que, dans chaque ville où il est réapparu, le tram a apporté avec lui toute une dynamique commerciale et d'habitation;

Considérant que le nouveau tram devrait faire son apparition à Liège d'ici à 2017, date butoir liée à la candidature de la Ville à l'accueil d'une exposition internationale;

Considérant qu'un budget de 500 millions d'euros a été évalué par la Région et pensé sur la base d'un partenariat avec le privé;

Considérant qu'un tel projet ne pourra être réalisé que si tous les acteurs se mettent autour de la table et que c'est uniquement en associant les différents intervenants que le retour du tram pourra être un véritable succès;

Considérant que le 10 février 2009, en présence des Bourgmestres concernés par le tracé, le Ministre de la Mobilité a présenté un plan global, intégré et phasé pour la mobilité dans l'agglomération liégeoise;

Considérant le tracé de la ligne 1 dévoilé en présence des Bourgmestres concernés et présenté le 10 février 2009 par le Ministre compétent;

Considérant le plan de tracé, présenté par le Ministre de la Mobilité le 24 mars 2010, comprenant encore de nombreuses incertitudes et imprécisions;

Considérant les déclarations politiques suivantes :

- Monsieur Mathot, Bourgmestre de Seraing: «La création d'un réseau de transport structurant au sein de l'agglomération liégeoise est attendue de longue date a mobilisé de nombreux spécialistes» (communiqué du 25 mars 2010);
- Monsieur le Ministre Henry, en charge de la Mobilité: «Il est logique d'avoir confirmé le projet de tram liégeois étant donné qu'il était dans l'accord gouvernemental... [Le projet] trop longtemps différé va conditionner l'avenir de la ville et de l'agglomération liégeoise... Il existe une véritable volonté politique de mener ce projet à bien et le plan de financement précis doit être connu d'ici fin 2010... Il ne faut pas se limiter à une ligne Seraing-Herstal et il faut avoir une approche globale, liant le futur tram avec le train et le bus... Le tram doit pouvoir profiter à tout le monde est être réalisé rapidement.» (*La Libre*, 22 octobre 2009);
- Monsieur le Ministre Antoine, en charge de la Mobilité: «Les chiffres sont là, la fréquentation des bus est passée en quelques années de 84 à 125 millions de voyageurs par an. Le réseau liégeois est complètement saturé, le retour du tram est devenu nécessaire» (*Le Soir*, 11 février 2009);
- Monsieur le Ministre Antoine, en charge de la Mobilité: «Dans une première phase – endéans les six ans –, la ligne 1 sera réalisée, reliant la gare multimodale de Jemeppe au site Basse-Campagne à Herstal en passant par la gare TGV et la place Saint-Lambert» (*Le Soir*, 11 février 2009);
- Monsieur le Ministre Antoine, en charge de la Mobilité: «Le retour du tram à Liège, c'est un choix politique fort et c'est une chance historique pour l'agglomération liégeoise» (*La Libre*, 11 février 2009);
- Monsieur le Ministre Antoine, en charge de la Mobilité: «Pour moi, l'implantation du tram, c'est la

meilleure nouvelle que Liège ait reçue ces 20 dernières années» (*Le Soir*, 6 décembre 2008);

- Monsieur le Ministre Antoine, en charge de la Mobilité: « Considérant que le tram est une nécessité pour Liège, le Gouvernement m'a suivi en donnant son feu vert pour la suite des opérations. Encadré par les trois ministres régionaux liégeois, le GRE va peaufiner le projet et avancer sur les itinéraires à retenir. Ensuite, je reviendrai à l'automne avec le dossier ficelé. » (*Le Soir*, 25 juillet 2008).

Demande au Gouvernement wallon,

1. de traduire dans les actes et faits son soutien total et unanime au projet du retour du tram à Liège;
2. d'adopter, enfin, une position claire, précise et pertinente dans le cadre de ce projet crucial pour Liège, et de s'y tenir;
3. d'établir un calendrier détaillé, de s'y tenir et de mettre toutes les mesures nécessaires en œuvre afin de faire aboutir ce projet dans des délais raisonnables;
4. de veiller à ce que les moyens budgétaires nécessaires soient disponibles pour la réalisation de ce projet.

Ch. DEFRAIGNE